



LES
MÉMO
SANTÉ
DU CHU

Pour les professionnels de santé

CRTLA

CENTRE RÉFÉRENT DES TROUBLES
DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES



NOTRE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE INTERVIENT AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TROUBLE SÉVÈRE DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES POUR ÉVALUER ET MENER UNE DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE DANS L'HYPOTHÈSE D'UN CONTEXTE NEUROLOGIQUE OU NEURO-DÉVELOPPEMENTAL.

CRTLA

En quelques mots

Quelques mots

Dispositif de niveau 3, le centre référent des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA) est dédié aux investigations diagnostiques pluridisciplinaires, auprès d'enfants présentant un trouble sévère du langage ou des apprentissages. Les enfants sont adressés au centre par les professionnels qui les suivent, et souhaitent un avis ou des examens complémentaires, pour mieux analyser les difficultés et adapter leur prise en charge.

Ainsi, le CRTLA ne propose pas d'investigations de première intention, ni de prise en charge thérapeutique relevant respectivement des dispositifs de niveaux 1 et 2.

- Niveau 1 : professionnel de proximité (médecin, orthophoniste, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute...);
- Niveau 2 : dispositif pluridisciplinaire coordonné (peuvent-être : CMP, CMPP, CAMSP, SESSAD, consultation hospitalière, équipes éducatives pluridisciplinaires, réseau, consultation médicale spécialisée...).

Parmi ses autres missions, le CRTLA propose des formations et informations destinées aux professionnels de santé et de l'éducation, et aux étudiants et participe également à des protocoles de recherche et à des études en cours.

La région Bretagne dispose de deux CRTLA, l'un à Rennes, l'autre à Brest.

ADRESSE POSTALE

CENTRE RÉFÉRENT DES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES

Hôpital Pontchaillou
Pavillon MPRE
2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 09

CONTACT

Contactez le secrétariat du lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h 30 à 16h 00
Tél. : 02 99 28 95 33
Mail : secretariat.crtla@chu-rennes.fr

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'INTERVENTION ?

Ce sont les professionnels suivant l'enfant pour ses troubles du langage ou des apprentissages qui orientent les familles vers le CRTLA : pédiatres, pédopsychiatres, orthophonistes, psychologues, structures sanitaires ou médicosociales (CAMSP, IME, SESSAD, SSEFS, CMP, CMPP...), médecins et psychologues de l'Éducation nationale, psychomotriciennes, ergothérapeutes, orthoptistes... et autres professionnels paramédicaux.

La famille contacte alors directement le CRTLA pour obtenir le dossier à renseigner. Elle recueille et adresse au centre les comptes rendus de bilan et d'évolution pratiqués par les professionnels intervenant auprès de l'enfant, et les résultats des investigations de première intention déjà réalisées.

Ce dossier doit permettre de comprendre le questionnement qui se pose concernant les troubles rencontrés par cet enfant. Il décrit ses difficultés et ses réussites, l'évolution observée, les hypothèses diagnostiques déjà évoquées, les prises en charge réalisées au préalable, le motif de l'orientation vers le CRTLA...

▶ PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
POUR LES
PROFESSIONNELS
LE MARDI DE
14H À 16H
TÉL. 02 99 28 95 33

Vous pouvez nous contacter avant d'adresser une famille au CRTLA, ou pour échanger au sujet d'un enfant qui a été reçu au centre, sous réserve de l'accord de la famille.

L'équipe

À CHAQUE SITUATION SA RÉPONSE

L'intervention du CRTLA peut prendre plusieurs formes selon les situations. Après étude du dossier, les réponses les plus pertinentes et efficaces seront proposées dans le cadre d'une prise en charge graduée :

- courrier à la famille après analyse des éléments parvenus au CRTLA ;
- conseil, éventuellement, d'examen complémentaire ou de prise en charge, près du lieu de vie de l'enfant ;
- contact téléphonique ou rencontre avec les professionnels, pour discuter des orientations de la prise en charge ou du diagnostic évoqué, puis courrier à la famille ;
- consultation, examens complémentaires au CRTLA, puis réunion de synthèse pluridisciplinaire, à laquelle peuvent participer les professionnels assurant la prise en charge auprès de l'enfant.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin neuropédiatre
Psychologues cliniciens
Psychologues-neuropsychologues
Orthophoniste
Enseignante spécialisée
Ergothérapeute
Psychomotricienne
Secrétariat : AMA et programmatrice